

219C2392
FR0000039638-FS1030

20 novembre 2019

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LA FONCIERE VERTE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 novembre 2019, M. Jean-Luc PetitHuguenin a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 novembre 2019, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Foncière PH Green¹ et PH Finance² qu'il contrôle, les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société LA FONCIERE VERTE et détenir indirectement 468 898 actions LA FONCIERE VERTE représentant 797 257 droits de vote, soit 96,75% du capital et 98,06% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Foncière PH Green SC	357 219	73,71	685 578	84,32
PH Finance SAS	111 679	23,04	111 679	13,74
Total Jean-Luc Petithuguenin	468 898	96,75	797 257	98,06

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition de 28 860 actions LA FONCIERE VERTE par la société Foncière PH Green.

¹ Société civile (sise 7 place des Ternes, 75017 Paris).

² Société par actions simplifiée (sise 7 place des Ternes, 75017 Paris).

³ Sur la base d'un capital composé de 484 657 actions représentant 813 025 droits de vote.